

# « Qu'est-ce que l'Histoire ? »

*« Je suis historien. C'est pourquoi j'aime la vie »  
H. Pirenne, cité par M. Bloch*

Il a été dit qu'un historien devait être un bon amateur de roman policier [1] et de ses techniques intellectuelles [2]. Cela nous ramène à l'étymologie de la discipline : l'enquête sur le passé. Mais cette interrogation est tout sauf spontanée et désordonnée : « Toute recherche historique suppose, dès ses premiers pas, que l'enquête ait déjà une direction » [3], ce qui s'appelle, dans le vocabulaire des historiens, un « questionnaire ».

L'historien a la grande chance de pouvoir s'interroger quant à l'état de son travail et à la place de ce dernier dans le débat. Il n'a d'autre intercesseur que sa réflexion.

[texte complet de la conférence](#) ;

---

# « Qu'est-ce que le matérialisme ? »

[texte complet de la conférence](#) ;

---

## « Qu'est-ce que le droit ? »

*Qu'est-ce que le droit ? Simple en apparence, cette interrogation appelle des réponses tirées à la fois de la philosophie politique ou du droit et de ce que d'aucuns désignent pompeusement et de manière un peu frauduleuse la science juridique.*

Kant avait clairement établi cette distinction. D'un côté, il s'agit de répondre à la question « *Quid jus ?* », c'est-à-dire de déterminer la nature même du droit. Sur ce point, il appartient au philosophe de se prononcer. D'un autre, il s'agit de trouver une solution au problème ainsi énoncé : « *Quid juris ?* », c'est-à-dire de déterminer la norme juridique qu'il faut appliquer dans une situation donnée. Ce domaine appartient tantôt au constituant ou au législateur, tantôt à l'administrateur, tantôt au juge et à l'auxiliaire de justice. Dans les années trente, poussant cette distinction à l'extrême, l'Autrichien Kelen dans sa *Théorie pure du droit* a même soutenu que le juriste n'a pas à se préoccuper du juste mais seulement des systèmes juridiques, une voie que nous n'emprunterons évidemment pas.

[Texte complet de la conférence.](#)

---

## « Qu'est-ce que la philosophie ? »

Au préalable, précisons qu'il ne s'agit pas ici d'apporter une réponse qui serait la définition officielle de la Libre Pensée. Chacun pressent bien en effet, en quoi prétendre à une telle définition serait à la fois contradictoire à toute

démarche de libre pensée et contre tout esprit philosophique. Parler de Philosophie consiste à se référer à un type de discours dont il est nécessaire de dégager la spécificité, afin de le distinguer de tous les autres discours relatifs à d'autres disciplines telles que l'histoire, les sciences de la nature, les sciences humaines... . L'enjeu est également d'être capable de discerner les propos véritablement philosophiques de ceux qui n'en sont que les usurpations médiatiques.

[texte complet de la conférence.](#)